ESPEDAILLAC

Bulletin Municipal d'Informations N° 14 décembre 2014

LE MOT DES ÉLUS

Adieu 2014, année marquée par l'intégration de notre Commune à la Communauté du Grand Figeac qui regroupe à présent 80 communes.
Même si nous sommes conscients des difficultés qu'auront les petites communes à faire entendre leur voix, nous sommes décidés à faire valoir les atouts dont dispose Espédaillac au sein de ce territoire.
Dans un contexte général particulièrement morose et défaitiste, il est important de cultiver à tout niveau espoir, confiance et enthousiasme. Nos associations, nos bénévoles de la bibliothèque et du point multimédia, en sont la preuve. Ils suscitent de nombreuses rencontres au cours de l'année, chaleureuses et intergénérationnelles, grâce à l'esprit de solidarité que les Espédaillacois ont à coeur d'entretenir.
Vos élus veillent bien entendu à relayer leurs actions et à offrir à la Commune tous les moyens qui lui permettront de garder et améliorer ses atouts, son charme et son attractivité.
Au nom du Conseil Municipal, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous une bonne et heureuse année et j'exprime toute ma compassion à l'égard de celles et ceux qui traversent de douloureuses épreuves.

Le Maire
Gérard MAGNÉ

ETAT CIVIL 2014

Naissances :

- *Tom LANGEAU VANDERVELDE le 04 juillet à Cahors*

Mariages :

- *Christian VADELL et Evelyne MACHÉ le 26 avril*
- *Fabien BOUYSSOU et Caroline LASVAUX le 23 août*

Décès :

- *Micheline ROGGER le 19 mars à Gramat*
- *Derek WEBB le 17 avril à Toulouse*
- *Alain REY le 28 avril à Calmont (Aveyron)*
- *Jean VIDAL le 27 juin à Espédaillac*
- *Sawako TAKAHASHI (CALMEJANE) le 06 juillet à Espédaillac*
- *André MACAKANDA le 24 août à Toulouse*
- *Françoise CAPELLE le 10 octobre à Assier*
- *Albert HERKENS le 26 décembre à Espédaillac*
- *Delphine DELPECH le 28 décembre à Figeac*

Nouveaux Habitants

- *Mme Céline CORDANI et Mr. Christophe PERCEPIED et leur fille ("Borie de Madame" Maison Penot)*
- *Mr et Mme MAYEUX Philippe et Andrée ("Mas d'Ourgnaguel" Maison Beacroft)*
- *Mme BLANCHARD Christine et Mr. BRUNIER Eric ("Mas d'Ourgnaguel" Maison Villet – Mazurier)*
- *Mme Lucie ROBINE et Mr. Guillaume SOARES (locataires de Mmes MARTINEZ et BUISSON)*
- *Mr et Mme BELKADI Alain et Oliviane et leurs 2 enfants, ("Le Caussanelou" Maison Langeau)*
- *Mme GUBERT Sophie et Mr. ALLIOT Guillaume ("Combe Rouge" Maison Faure)*
- *Mr et Mme MESSEGUER Christophe et leur enfant ("Place del Sol" nouvelle maison)*
- *Mr. FOLLENS Hervé ("Ruéjouls" Maison Torchy)*
- *Mr. GERARD Manuel et ses deux enfants ("Le Bourg" locataire Maison Beauville)*
- *Melle BOYER Audrey (Locataire Appt. Mairie)*

ESPEDAILLAC

Rédacteur : Gérard Magné
Mise en page : Bernard Cavalié - Robert Dorange
IPNS : Ne pas jeter sur la voie publique

URBANISME

Demandes de Certificats d'urbanisme :

- Deux demandes de CU de simple information
- Trois demandes de CU opérationnels

Deux permis de construire

- Un Abri de Jardin
- Une Maison d'habitation

Huit Déclarations Préalables :

- Une Création d'ouverture
- Une Réfection de toiture
- Un Remplacement menuiseries
- Une Piscine
- Une Serre
- Deux ERP (Etablissements recevant du public)
- Panneaux Photovoltaïques

MEUBLÉS DE TOURISME

Il est rappelé aux loueurs de gîtes et chambres d'hôtes que l'article L324-1-1 modifié par la Loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 – art. 10, dispose que toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme, que celui-ci soit classé ou non au sens du présent code, doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès de la mairie.
Les personnes n'ayant pas fait de déclaration en mairie sont invitées à régulariser leur situation dans les meilleurs délais.

TRAVAUX

Lac de la Placerelle

Les travaux de réhabilitation du Lac de la Placerelle sont terminés.

Enfouissement des réseaux

Ces travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la Fédération départementale d'Energies du Lot concernent l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques et la réfection de l'éclairage public entre la Mairie et le Couderc de Bourriol. Ils sont financés par la FDEL, le Conseil Général, le Conseil Régional (contrat particulier du PNRCQ), Orange et la Commune d'Espédaillac. (voir planning des travaux ci-dessous)

Planning

Génie civil, pose réseau et Terrassements	***du 05/01 au 16/01***	*Eclairage public réalisation massif*	***du 12/01 au 16/01***
Cablage et reprise des Branchements	***du 04/01 au 10/02***	*Pose candelabres et raccordement*	***du 16/02 au 03/03***
Coupure ERDF *bascule / réseau souterrain*	***le 10/02***	*Dépose réseau aérien*	***du 04/03 au 13/03***

Cabine Téléphonique

A l'occasion des travaux d'enfouissement des réseaux, la commune a décidé de supprimer la cabine téléphonique située dans le bourg et de la remplacer par un « point phone » qui sera installé sur le bâtiment de l'Oustal.

Cimetière

La procédure de reprise des concessions en état d'abandon est arrivée à son terme. Les concessions concernées vont être réhabilitées avant rétrocession. Les restes des corps seront exhumés puis déposés dans le caveau communal avant transfert dans l'ossuaire que la commune va aménager dans le caveau cédé gracieusement par la famille Miramont.

INFORMATIONS

Internet :

Face aux difficultés croissantes d'accès à Internet, le Conseil Municipal a sollicité une rencontre avec le Directeur d'Orange Midi-Pyrénées chargé des relations avec les collectivités locales. Celle-ci a eu lieu le 6 novembre dernier. Cette situation semble due à un problème technique (entre le relais de Livernon et celui d'Espédaillac), que nous souhaitons voir résolu dans les meilleurs délais. A suivre...

L'Oustal

En cette fin d'année 2014, la Commission Patrimoine s'est déjà mise au travail pour préparer l'exposition de l'été 2015 réalisée avec le Comité des Fêtes. Le thème en est la vie économique et sociale au milieu du XXème siècle à Espédaillac.
Selon les premières recherches, cela peut réserver quelques surprises aux jeunes générations. L'objectif n'est pas de verser dans la nostalgie mais d'apporter des témoignages variés sur cette époque de la vie de notre village. Plusieurs membres de la commission ont commencé à répertorier et à localiser métiers, commerces et services publics.
Si vous avez des photos, des anecdotes, des souvenirs de famille de votre enfance, de votre jeunesse, votre participation sera précieuse.

Désert médical

Les départs actuels et futurs des médecins sur le secteur de Livernon ont conduit le Conseil Municipal à adopter une motion attirant l'attention des instances et autorités départementales et régionales sur cette situation. Ce document (texte ci-dessous) à été envoyé à :

Mr le Préfet, Mme la Sous-préfète, Mr le Directeur de l'Agence Régionale de Santé, Mr le Président du Conseil Régional, Mr le Président du Conseil Général, Mr le Député, Mr le Sénateur et Mmes et Mrs les Maires des communes du secteur de Livernon.

MOTION

Les territoires ruraux souffrent d'une faible attractivité à l'égard des professionnels de santé. Certaines zones sont déjà particulièrement désertifiées et de nombreux départs à la retraite ne seront pas compensés par le nombre de professionnels de santé nouvellement formés.
L'évolution des modes de vie, l'isolement et la surcharge de travail font que les médecins, notamment les jeunes générations, sont réticents à s'installer à la campagne. De plus, ils aspirent à exercer dans de nouvelles conditions qui facilitent leur exercice professionnel et leur offrent des expériences diverses, sans compromettre leur vie familiale.
Le secteur de Livernon, essentiellement rural, avec une population dont la moyenne d'âge est de plus en plus élevée, n'est pas épargné par cette désertification.
Jusqu'à ce jour, quatre médecins exerçaient sur le secteur (2 à Cambes, 1 à Livernon, 1 à Assier).
Le Cabinet médical de Cambes ferme au 1er décembre.
De fortes incertitudes subsistent quant à la poursuite d'activité des deux autres au-delà de 2015.
En raison de cette situation, le Conseil Municipal de la Commune d'Espédaillac, relayant en cela les inquiétudes de ses habitants, demande que des dispositions soient envisagées pour pallier cette situation.
La non prise en compte de cet état de fait ne manquerait pas, à brève échéance, de nuire à l'attractivité de notre territoire.

(*Texte et photos de Janine Fontanié*)

Fleurs et Plantes du Causse

La fonction crée le nom…

De nombreuses plantes et fleurs de notre Causse ont un nom parfois méconnu qui est inspiré par leur fonction. Ainsi :

Le Bleuet dit Casse-Lunettes *est une fleur d'un bleu intense qui pousse sur les friches, dans les champs de céréales et sur sols secs et ensoleillés. Elle permet de traiter les* ***affections oculaires****, par décoction de ses pétales, d'où son nom. Autrefois, on pensait qu'en raison de sa couleur, le bleuet ne soignait que les yeux…*

L'Epervière ou Herbe à Epervier*, fleur jaune sur un pédoncule velu de 15 cm, était considérée autrefois comme un remède souverain pour les yeux ; une tradition populaire voulant que le suc de cette plante fortifie la vue des* ***éperviers.***

La Saponaire ou Herbe à Savon*. Rencontrée sur les vieux murs et les rocailles, cette fleur d'un rose pourpre est connue pour ses propriétés moussantes et nettoyantes. Riches en Saponine, ses fleurs et racines broyées entrent dans la confection de* ***savons*** *et* ***lessives.***

L'Eglantier ou Rosier des Chiens*. Cet arbrisseau, à tiges piquantes et fleurs à 5 pétales blanc rosé, porte des fruits appelés cynorrhodons ou gratte-cul. Le terme « gratte-cul » doit son nom aux propriétés urticantes des poils contenus dans le fruit.*
L'utilisation de la racine de l'églantier pour traiter ***la Rage*** *lui a valu son autre nom de rosier des* ***Chiens.***

La Reine des Prés *ou* ***Fausse Spirée*** *à l'origine de* ***l'Aspirine****. Cette plante à tiges dressées, fleurs blanc-crème et fruits en spirale, a été matière à travaux au milieu du XIXème siècle de la part de l'Abbé Obriat. Cet ecclésiastique en a extrait des dérivés salicylés. L'acide acétylsalicylique fut ainsi dénommée a****SPIR****Ine en référence à la Spirée, nom qui perdure même si maintenant, l'aspirine est une molécule de synthèse.*

Nombreuses sont les plantes dont les noms imagés nous laissent rêveurs…

Cette page est ouverte à toute personne qui souhaite rédiger un article un thème particulier d'ordre historique ou autre (se faire connaître auprès de la mairie tèl : 05 65 40 57 66)

Le CCAS

*Le **C**entre **C**ommunal d'**A**ction **S**ociale est un établissement public, dont le conseil d'administration est présidé par le maire de la commune. Il est composé de :*

***Quatre conseillères municipales** :*

- *Malika BEAUDET*
- *Françoise CAGNAC*
- *Eliane DHIEUX*
- *Anne-Marie HIRONDELLE*

***et de quatre membres nommés par le maire** :*

- *Françoise GENZARDI*
- *Annick HACQUEVILLE*
- *Michèle LANOT*
- *Mohammed SBAÏ*

Il accompagne des missions d'aide sociale légale et facultative. Ses membres restent tenus, de par la loi, à un devoir de réserve et de discrétion lors de leurs interventions.
En aucun cas il ne se substitue aux structures et institutions légales et associatives mises à la disposition des populations sur le territoire. A Espédaillac, le CCAS souhaite soutenir les plus fragilisés afin de leur faciliter l'accès aux systèmes de droits communs.
Le CCAS est très attaché à maintenir le lien social, notamment auprès des personnes âgées, des familles monoparentales.
Dans une démarche de proximité et pour un accompagnement personnalisé, chaque membre du CCAS peut être amené à se présenter auprès des habitants de la commune qui le désirent.
Les dossiers peuvent aboutir, en accord avec le demandeur, à un suivi en partenariat avec l'entourage, les professionnels, les institutionnels, etc...
Pour information, le CCAS d'Espédaillac se propose de vous présenter quelques organismes auxquels le public peut faire appel, en particulier dans le cadre du maintien à domicile.

- ***Espace Personnes Agées*** – Conseil Général du Lot
4 avenue du 11 novembre 46500 GRAMAT ☏ 05.65.53.47.45
- ***ADAR*** – Association loi 1901
Avenue des Carmes – BP 90059 46102 FIGEAC ☏ 05.65.34.41.25
- ***LOT AIDE A DOMICILE***
Avenue Joseph Loubet 46100 FIGEAC ☏ 05.82.89.00.48
5 rue Antoine Dubois 46500 GRAMAT ☏ 0 805 69 69 46
- ***Centre Médico-social*** (assistante sociale)
18 rue du Faubourg Saint-Pierre 46500 GRAMAT ☏ 05.65.53.47.50

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de la mairie et des membres du CCAS.

FONDATION DU PATRIMOINE

BON A SAVOIR

La Fondation du patrimoine

La Fondation du Patrimoine, créée par la loi du 2 juillet 1996, est un organisme privé indépendant, à but non lucratif, reconnu d'utilité publique. Elle a pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine bâti de proximité, mobilier et naturel, public ou privé, prioritairement non protégé par l'Etat.
Ainsi, elle œuvre pour le développement de projets créateurs d'emplois favorisant la transmission des savoir-faire par les artisans et les entreprises.

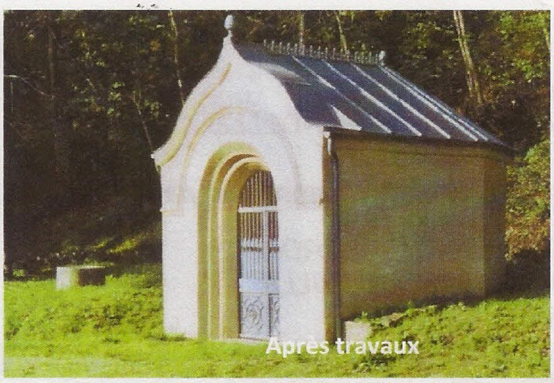

Restauration de la Chapelle Notre-Dame-de-Lourde à Viazac, ayant obtenu le prix départemental des Rubans du patrimoine 2005 - Photos: ©Fondation du patrimoine

La Fondation du patrimoine est le seul organisme privé habilité par le Ministère de l'Economie et des Finances à pouvoir octroyer un label à une opération de restauration concernant un immeuble non protégé au titre des monuments historiques mais présentant cependant un réel intérêt patrimonial. Sous certaines conditions, ce label permet aux **propriétaires privés** de bénéficier de déductions fiscales incitatives pour des travaux extérieurs réalisés sur des édifices visibles de la voie publique.

Grâce au label de la Fondation du Patrimoine, les propriétaires peuvent déduire :

► de leur revenu global, si l'immeuble ne produit pas de recettes :

50% du montant TTC des travaux de restauration
100% du montant TTC des travaux de restauration lorsque ceux-ci ont obtenu au moins 20% de subventions publiques

► de leurs revenus fonciers, lorsque l'immeuble est donné en location :

100% du montant TTC des travaux, avec report du déficit éventuel sur le revenu global sans application du seuil de 10.700 €, pendant les 5 ans de validité du label.

Depuis juin 2014, la délégation lotoise de la Fondation du patrimoine a intégré les bureaux du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine du Lot (STAP du Lot) dirigé par Monsieur Pierre SICARD, Architecte des Bâtiments de France. Elle est représentée par Jean-Baptiste DE MONTPEZAT et Jean-Pierre VERMANDE, Délégués bénévoles du département, et Mélanie GARDOU, chargée de mission.

Ce qui anime particulièrement cette délégation lotoise, c'est de préserver les éléments du patrimoine qui font la spécificité du département et son identité, de transmettre les savoir-faire et permettre ainsi une revitalisation du territoire par la création et/ou le maintien d'emplois directs (secteur du bâtiment) ou indirects.

La Fondation du Patrimoine est là pour aider à préserver cette richesse en coopération avec le STAP du Lot et les autres institutions du département (Conseil Général, Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Lot…).
Pour tous renseignements, consulter le site internet suivant *http://www.fondation-patrimoine.org/fr/midi-pyrenees*, ou contacter le 06 32 24 56 22.